



PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 31 juillet 2019

Communiqué de Presse

Etiage 2019 : stabilisation des mesures de restriction

Des pluies relativement importantes se sont produites en fin de semaine dernière, mais de façon hétérogène sur le département, avec des cumuls allant de 30mm à l'Est et au Nord de la Dordogne à 80mm dans le Périgord centre et le Bergeracois.

Cette pluviométrie bénéficie aux cours d'eau du département qui ont connu une hausse rapide de leurs débits samedi et dimanche, mais la baisse était déjà notablement amorcée lundi 29 juillet. La situation est donc tout juste stabilisée, ce qui impose de conserver une grande vigilance.

Dans ces conditions, le comité départemental de gestion de l'eau s'est tenu le 30 juillet pour examiner, avec les principaux partenaires et gestionnaires de l'eau, les mesures de limitation à mettre en place pour adapter les usages aux impératifs de salubrité et de préservation des milieux aquatiques.

Les conclusions de cette concertation ont conduit le préfet de la Dordogne à maintenir les restrictions en vigueur depuis le mercredi 24 juillet sur l'ensemble des bassins versants concernés, à l'exception de quatre d'entre eux qui ont connu une pluviométrie et une hausse des débits plus marquées :

- **la Sauvanie**, précédemment en crise repasse en **alerte renforcée** (interdiction de prélèvement agricole = 3,5 jours par semaine);
- **la Crempse**, précédemment en alerte renforcée repasse en **alerte** (interdiction de prélèvement agricole = 1 jour par semaine);
- **la Nauze**, précédemment en alerte renforcée repasse en **alerte** ;
- **l'Eyraud**, précédemment en alerte renforcée repasse en **alerte**.

Ces évolutions seront applicables à compter du vendredi 2 août à 08h00.

Enfin, afin de préserver durablement l'ensemble des ressources en eau, les mesures relatives aux usages domestiques de l'eau sont maintenues.

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat (www.dordogne.gouv.fr) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Le prochain comité de gestion de l'eau aura lieu le mardi 06 août prochain à la préfecture de la Dordogne.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24